

Luxembourg item 4

Intervention du Luxembourg au CUPEEA

68^e session, juin 2025

Point 4. Echange général

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser nos plus chaleureuses félicitations pour votre présidence. Je souhaite également remercier le Bureau des affaires spatiales des Nations unies et sa Directrice, Madame Aarti Holla-Maini, pour son *leadership*, ainsi que pour la préparation efficace de cette session. Vous pouvez compter sur le plein soutien de notre délégation.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union Européenne. Je souhaiterais y ajouter quelques remarques à titre national.

2025 marque le 20^e anniversaire de l'accession du Luxembourg à l'Agence Spatiale Européenne. A cette occasion, le Luxembourg tient à souligner son excellente coopération avec l'ESA, qui a été instrumentale dans l'évolution exceptionnelle de notre secteur spatial. Alors qu'en 2012, le Luxembourg comptait 16 entreprises dans le secteur spatial employant 600 personnes, ce chiffre est monté à 80 entreprises en 2024 pour un total de 1650 employés.

Le Luxembourg continue de mettre en œuvre sa stratégie spatiale s'articulant autour de la notion de la durabilité : Durabilité des activités économiques, Durabilité des activités sur Terre, Durabilité des activités dans l'Espace, et Utilisation durable des ressources spatiales. L'implémentation de notre stratégie se fait en coopération étroite avec les entreprises privées, qui jouent un rôle important dans l'exploration et la commercialisation durables de l'espace.

En relation avec l'exploration et l'utilisation des ressources spatiales, je tiens à remercier tous les participants à notre conférence annuelle sur les ressources spatiales en mai dernier. Un peu plus de 450 personnes y ont participé en personne et nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs agences spatiales ainsi que la Directrice de l'UNOOSA.

Dans ce contexte, l'année dernière a été particulièrement prometteuse pour les Accords Artemis, puisque nous avons dépassé le nombre symbolique de 50 membres, dont le Luxembourg est un des premiers Etats signataires. Par ailleurs, les discussions internationales liées aux ressources spatiales ont été très fructueuses. Nous nous engageons à poursuivre de manière active notre participation dans le groupe de travail relatif aux aspects juridiques de l'exploitation des ressources spatiales.

Monsieur le Président,

L'élaboration de normes, de règles et de principes de comportement responsable reste une priorité pour le Luxembourg, tout comme l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et l'accès équitable à l'espace extra-atmosphérique pour les générations futures.

Dans ce contexte, le Luxembourg s'est joint à l'initiative de l'Allemagne de créer un « Groupe d'Etude sur les aspects légaux et politiques du trafic spatial », dont le but est de faire progresser la compréhension du sujet et de renforcer les capacités et l'expertise au sein du Sous-Comité Juridique.

Monsieur le Président,

L'Agence spatiale Luxembourgeoise, en coopération étroite avec ses partenaires autrichiens et estoniens, organise cette année la deuxième édition de son initiative « Astronaute d'un jour » pour les jeunes de 13 à 19 ans, récompensant par un vol parabolique ceux qui réussissent des tests inspirés du processus de sélection des astronautes. Le Luxembourg soutient ainsi activement les initiatives éducatives visant à sensibiliser le public à l'exploration spatiale.

Monsieur le Président, chers délégués, chers observateurs,

Le CUPEAA et ses sous-comités restent pour nous les forums principaux pour discuter des différentes initiatives et activités dans l'espace et sur les corps célestes. Ma délégation est prête à jouer un rôle constructif dans cette enceinte onusienne, et compte sur un échange de vues fructueux dans les jours à venir.

Je vous remercie de votre attention.